



# Grand Orb

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN LANGUEDOC

## COMPTE RENDU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### Séance du mercredi 03 avril 2024

### A 15 h 00 – Bédarieux

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril, à quinze heures,

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la salle de la Tuilerie, à BEDARIEUX, sous la présidence de Monsieur Pierre MATHIEU

**Présents :** Francis BARSSE (Délégué titulaire de Bédarieux), Christian BIES (Délégué titulaire du Pradal), Jean-Claude BOLTZ (Délégué titulaire de Saint Génies de Varensal), Alain BOZON (Délégué titulaire de Pézènes les Mines), Michel CANOVAS (Délégué titulaire de Lamalou Les Bains), Evelyne CARRETIER (Déléguée titulaire de Bédarieux), Yvan CASSILI (Délégué titulaire du Bousquet d'Orb), Serge CASTAN (Délégué titulaire d'Avène), Brigitte CERDAN-TRALLERO (Déléguée titulaire de Bédarieux), Mariette COMBES (Déléguée titulaire de Graissessac), Bernard COSTE (Délégué titulaire de Camplong), Françoise CUBELLS-BOUSQUET (Déléguée titulaire de Bédarieux), Guillaume DALERY (Délégué titulaire de Lamalou Les Bains), Ghislaine DHUIME (Déléguée suppléante de Joncels), Arlette FABRE (Déléguée titulaire de La Tour sur Orb), Jean Luc FALIP (Délégué titulaire de Saint Gervais sur Mare), Marie-Line GERONIMO (Déléguée titulaire de Combes), Michel GRANIER (Délégué titulaire des Aires), Bernadette GUIRAUD (Déléguée titulaire du Poujol Sur Orb), Jean-Louis LAFAURIE (Délégué titulaire d'Hérépien), Jean-Luc LANNEAU (Délégué titulaire du Bousquet d'Orb), Aurélien MANENC (Délégué titulaire de Lunas), Henri MATHIEU (Délégué titulaire de Saint Etienne d'Estrechoux), Pierre MATHIEU (Délégué titulaire de Bédarieux), Florence MECHE (Déléguée titulaire de Lamalou Les Bains), Christine POU GALAN (Déléguée titulaire d'Hérépien), Yves ROBIN (Délégué titulaire du Poujol sur Orb), Olivier ROUBICHON-OURADOU (Délégué titulaire de Villemagne l'Argentière), Bernard SALLETES (Délégué titulaire de La Tour sur Orb), Jean-Paul SCARAMOZZINO (Délégué titulaire d'Hérépien), Fabien SOULAGE (Délégué titulaire de Ceilhes et Rocozels), Sylvie TOLUAFE (Déléguée titulaire de Carlencas et Levas), Magalie TOUET (Déléguée titulaire de Bédarieux), Bernard VINCHES (Délégué titulaire de Taussac la Billière)

**Procurations :** Thierry BALDACCHINO (Délégué titulaire de Lamalou Les Bains) à Florence MECHE, Martine BLASCO (Déléguée titulaire du Bousquet d'Orb) à Jean-Luc LANNEAU, Jean-Pierre CALAS (Délégué Titulaire de Bédarieux) à Brigitte CERDAN-TRALLERO, Dimitri ESTIMBRE (Délégué titulaire de Bédarieux), Régis JALABERT (Délégué titulaire de Saint Gervais Sur Mare) à Jean-Luc FALIP, Grégory MAHIEU (Délégué titulaire de Bédarieux) à Pierre MATHIEU, Alain MOUSTELON (Délégué titulaire de Bédarieux) à Magalie TOUET, Marie PUNA (Déléguée titulaire de Lamalou Les Bains) à Michel CANOVAS, Magali ROQUES (Déléguée titulaire de Lamalou Les Bains) à Guillaume DALERY, Caroline SALVIGNOL (Déléguée titulaire de Bédarieux) à Francis BARSSE, Marie-Ange TREMOLIERES (Déléguée titulaire de Bédarieux) à Evelyne CARRETIER, Michel VELLAS (Délégué titulaire de Brenas) à Bernard VINCHES.

**Excusés :** Louis-Henri ALIX (Délégué titulaire de Dio et Valquières), Jacques BENAZECH (Délégué titulaire de Bédarieux)

Nombre de délégués en exercice : 48  
Membres en exercice : 48  
Présents : 34  
Absents : 2  
Absents excusés avec procuration : 12

Présents : 34

Votants : 46

Monsieur le Président accueille l'ensemble du Conseil Communautaire.

Après avoir constaté que le quorum est atteint, le Président ouvre la séance.

A la majorité des suffrages, Sylvie TOLUAFE est élue secrétaire, fonction qu'elle a acceptée.

Il introduit la séance :

« Je vous remercie pour votre présence aujourd'hui.

Tout d'abord je souhaiterai aborder la situation de notre pays !

En France, ce sont les finances de l'état qui sont dans l'œil du cyclone, on paye désormais le quoi qui l'en coute.

Durant la crise du covid, on a largement pu entendre !

La société va changer le monde sera différent !

Il y a un avant et il y aura un après covid !

Force est de constater que la conception d'un monde meilleur largement vanté n'est hélas pas au rendez-vous !

L'augmentation des crédits militaires, livraison de chars à l'Ukraine et augmentation de nos stocks de missiles n'est pas d'augure à nous rassurer.

L'évocation d'envoi de troupes non plus !

Un constat, sur ces crises comme sur de nombreux autres sujets les élus locaux ne sont hélas pas entendus.

Revenons à notre ordre du jour,

Ce Conseil communautaire va essentiellement permettre le vote du budget.

C'est une étape importante dans la vie de nos collectivités.

Comme nous l'avons évoqué ensemble lors du vote de nos orientations budgétaires, nous sommes face à un contexte économique en crise qui impacte notre économie, et nos finances locales.

Nos budgets supportent les différentes hausses ...énergie, matières premières, point d'indice, GVT, l'inflation et la chute de la croissance avec un re- calcul à la baisse par le ministre des finances.

L'Etat nous impose la perte de notre autonomie fiscale par la suppression successive de la taxe d'habitation, puis la suppression de la CVAE...

Aujourd'hui nous avons plus de 11 % de nos recettes fiscales composées d'allocations compensatrices.

D'ailleurs le rapport Woerth sur les nouvelles missions de décentralisation est en cours d'écriture, aux premières informations pas de suppression de collectivités, mais la création d'un Conseiller Territorial regroupant Département et Région ...à suivre dans les prochaines semaines.

Le défi principal des collectivités territoriales est de réussir à mettre en œuvre leur politiques et leur projet de territoire avec des leviers financiers fragilisés.

Pour Grand Orb, nous relevons cet objectif car nous poursuivons la mise en œuvre de notre projet de territoire tout en maintenant une situation financière saine

Nous avons fait le choix, depuis le début du mandat d'aller chercher des financements pour nos investissements structurants.

Le constat est que la majorité de nos projets d'investissements bénéficient de plus de 70 % d'aides publiques.

Alors oui c'est un choix politique !

Retarder certains projets pour mieux les financer n'est pas une gageure.

Je l'assume et Grand Orb n'en est pas pour autant sclérosé !

Tout en restant responsables et nous le sommes, la prospective financière qui a été présentée en commission finances montre la bonne santé financière de l'intercommunalité et nous garantit de poursuivre une politique d'investissement maîtrisée pour l'avenir.

Cela permet aussi de pouvoir porter une politique de solidarité territoriale pour dynamiser aussi l'investissement communal par des fonds de concours aux communes.

Malgré les hausses incompressibles imposées par l'Etat, je vous rappelle que nos dépenses réelles de fonctionnement sont maîtrisées à 1%, respectant les critères d'évolutions inférieurs à 2% imposés par l'Etat.

C'est bien dans ce contexte, que je m'engage à maintenir les objectifs de notre feuille de route partagée, en maintenant nos espaces de dialogues, même si nous ne sommes pas toujours d'accord.

Nous nous sommes réunis en conférence des maires le 1er mars sur le lancement des Schémas Directeurs Eau et Assainissement et le 29 mars à Graissessac avec la rencontre des Personnes publiques Associées sur notre PLUi.

Les conférences des maires et les commissions sont des espaces de travail essentiels pour faire avancer nos projets.

La loi « Climat et Résilience » et les efforts de sobriété qui nous sont demandés semblent davantage répondre à une équation mathématique plutôt qu'à de véritables enjeux d'aménagement du territoire.

Comment devons-nous apprécier ces mesures de sobriété foncière qui opposent les territoires ruraux en plein développement face à des territoires déjà très urbanisés voir saturés tels que les communes du littoral ou les agglomérations.

Par ailleurs, nous ne disposons pas de SCOT, c'est un des sujets sur lequel nous devons travailler.

Et il n'est pas question de se le faire imposer, ce sont bien les élus de Grand Orb qui décideront de leur choix.

Vous le savez, même si chaque Maire administre librement sa commune, pour faire avancer des projets à l'échelle intercommunale, il nous faut jouer « collectif » et je vous en remercie.

Avant de passer au conseil je souhaitais vous présenter M Sébastien BERTHOULY nouveau Directeur du Tourisme qui est déjà à la tâche. Je lui demandé hier de regarder un appel à projet porté par la Région Occitanie sur le Tourisme Durable Responsable et Solidaire. »

Le Président donne la parole à Yvan CASSILI, accompagné de Marjorie GRAVIER pour la présentation du budget 2024.

Yvan Cassili présente les tableaux budgétaires et indique que les dépenses réelles de fonctionnement n'augmentent que de 1,05% malgré l'augmentation des charges de personnel.

Bernard Vinches demande que la prospective financière soit annexée au rapport.

Il explique que les investissements présentés ne vont pas générer de nouvelles recettes mais plutôt des dépenses de fonctionnement. Il demande de la prudence sur les finances de Grand Orb.

Le Président répond qu'aujourd'hui nous les collectivités n'ont pas de données sur les recettes futures. Il insiste sur les économies de fonctionnement déjà réalisées notamment sur les récupérations de taxe foncière qui sont réinjectées dans d'autres actions. Il indique que la prospective financière sera communiquée.

Guillaume Dalery dit qu'il entend la stratégie par rapport aux différentes subventions, qui se traduit dans les chiffres puisque l'on prévoit une ligne à 3,7 Millions de subventions. Il invite à la prudence dans les budgets primitifs en ne mentionnant que les subventions déjà accordées.

Sur l'affectation du résultat, il demande que l'excédent de fonctionnement soit mis en réserve d'investissement.

Concernant Bourgès, il dit comprendre pourquoi le chantier est arrêté. Il indique la friche aujourd'hui plus dangereuse que ce qu'elle n'était, et souhaite que la démolition se termine rapidement.

Le Président explique que cette demande a bien été prise en compte et qu'il incombe à l'entreprise de sécuriser le site. Il ajoute qu'un cabinet d'experts viendra pour vérifier et donne la parole à Dorian Lopez pour plus de précisions.

Dorian Lopez précise qu'effectivement, même si le chantier est arrêté, l'entreprise reste responsable du chantier, et que l'APAVE a été missionnée et doit émettre un rapport de sécurité.

Pour répondre aux interventions précédentes sur la stratégie d'aller chercher les subventions, le Président insiste sur la volonté d'engager des projets bénéficiant d'un maximum de financements. Concernant les reports d'investissement, il souhaite que ce qui a été décidé cette année reste ainsi car il y a des investissements à faire et cela permettra d'avancer sur les projets.

Marjorie Gravier précise que sur la ligne subventions, 1,2 Millions sont liés au schéma d'eau et d'assainissement : un gros montant dont l'aide est notifiée mais pas encore utilisée, ce qui explique l'écart entre les prévisions 2023 et 2024. Par rapport à l'affectation du résultat, elle explique qu'au vu de l'excédent d'investissement reporté de 5,3 Millions d'euros, il n'apparaît aucun besoin de financement. L'excédent de fonctionnement reporté se retrouve dans le virement à la section d'investissement. Il est donc bien réinjecté en investissement mais pas provisionné.

Jean-Luc Falip souhaite apporter un complément d'informations sur Bourgès. Il déplore cette situation et espère que le chantier puisse être finalisé dans les meilleurs délais.

Le Président explique que l'objet est bien un diagnostic défailant qui aboutit à cette situation, et qu'il faut se pencher sur la question de la sécurisation.

Yvan Cassili poursuit la présentation et propose le maintien des taux d'imposition sans augmentation des taux.

**Sur le budget SPANC Mariette Combes souhaite une activité plus importante grâce à une meilleure communication et à l'intervention des communes.**

## Question n°1

**Objet : Taxe foncière bâtie (TFB), taxe foncière non bâtie (TFNB), taxe d'habitation (TH) - Vote des taux 2024**

La Communauté de communes relève du régime à fiscalité professionnelle unique soumis à l'article 1609 nonies C du CGI.

**Il est appliqué sur l'ensemble du territoire des taux additionnels de taxe sur le foncier bâti (TFPB), le foncier non bâti (TFNB) et de taxe d'habitation.**

Il est proposé de maintenir, sur 2024, les taux d'imposition appliqués en 2023. Ainsi, au regard des bases fiscales communiquées par les services de l'Etat, les produits fiscaux attendus seraient les suivants :

	Bases prévisionnelles	Taux 2023	Variation	Taux 2024	Produits attendus
TFB	26 434 000 €	0,50 %	0 %	0,50 %	132 170 €
TFNB	362 100 €	5,54 %	0 %	5,54 %	20 060 €
TH	7 191 000 €	10,90%	0%	10,90 %	783 819 €
				<b>TOTAL</b>	<b>936 049 €</b>

Il est proposé au Conseil Communautaire :

→ De fixer pour l'année fiscale 2024 les taux d'imposition suivants :

- Taxe foncière bâtie : 0,50 %
- Taxe foncière non bâtie : 5,54 %
- Taxe d'habitation : 10,90 %

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

→ Fixe pour l'année fiscale 2024 les taux d'imposition suivants :

- Taxe foncière bâtie : 0,50 %
- Taxe foncière non bâtie : 5,54 %
- Taxe d'habitation : 10,90 %

Votes POUR : 46

Vote CONTRE : 0

Abstention : 0